

# VOTRE URPS EN ACTION

N°3 - Décembre 2014



LETTRE D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PHARMACIENS PACA

## Le mot du président

Chers confrères, chères consœurs,

Installée en 2011, l'URPS Pharmaciens, à l'instar de toutes les autres URPS, est partie de rien, nouvel acteur de la santé dans la région. Elle a dû trouver sa place dans un paysage régional bouleversé par l'arrivée des ARS et tracer son chemin dans un contexte économique difficile.

Depuis cinq ans, l'URPS Pharmaciens PACA n'a eu de cesse de s'engager à vos côtés, pharmaciens d'offices de la région PACA.

Grace à vous, et forts de notre engagement et de notre volonté de valoriser la profession de pharmacien, nous sommes devenus un interlocuteur privilégié de l'élaboration de la politique de santé régionale.

Sans vous rien n'aurait été possible. Merci de votre implication !

Animés par notre mission d'organisation du paysage de la santé en PACA, nous multiplions les actions facilitant l'organisation des soins en améliorant qualité et sécurité. A ce titre, nous avons à cœur de défendre et promouvoir le respect du libre choix du patient. Nous avons particulièrement œuvré à la construction de la coordination pluriprofessionnelle en mettant en place des partenariats avec les autres professionnels de santé, en ville ou à l'hôpital.

**En décembre, l'URPS sera amenée à se renouveler et vous serez appelés à voter pour vos nouveaux représentants.**

Les prochains mois s'inscrivent donc dans une période de bouleversements : nous nous apprêtons à connaître les modalités de la prochaine loi santé, du PLFSS ainsi que les implications de la réforme territoriale. Ces mutations sont, pour l'URPS, une occasion de faire mieux encore, de s'engager toujours davantage auprès de vous et de valoriser vos compétences auprès des pouvoirs publics, des autres professionnels de santé comme des patients.

Les projets de longue haleine que nous avons engagés contribueront à transformer le paysage de la santé et permettront à votre future URPS de continuer à bâtir sur les dynamiques initiées.

L'URPS a besoin de vous pour construire un système de santé mieux organisé, plus sûr et de meilleure qualité. Le 7 décembre, pensez à voter !

Bonne lecture et à bientôt.  
Bien confraternellement.

**Charles Fauré**

Président de l'URPS Pharmacien PACA

## Un protocole de prise en charge en sortie d'hôpital bientôt disponible

Aujourd'hui aucun dispositif n'encadre le parcours du patient une fois sorti d'un établissement de santé. **Un groupe de travail** constitué de pharmaciens, infirmiers, médecins et patients a été mis en place par l'URPS. Se réunissant tous les quinze jours, il travaille à l'élaboration d'un protocole de prise en charge des patients en sortie d'hôpital par une équipe de soins pluriprofessionnelle en ville.

Deux situations de soins sont à l'étude : le cas d'une sortie d'hospitalisation programmée et celui d'une sortie non programmée. Dans chaque situation, il s'agit de définir précisément le périmètre et le champ d'intervention de chaque acteur ainsi que l'organigramme de prise en charge. L'objectif est d'organiser l'articulation des acteurs de santé libéraux dans la prise en charge du patient.

En cours d'élaboration, ce protocole sera prochainement présenté et retravaillé avec des praticiens hospitaliers. Cet outil garantit la qualité de prise en charge des patients en ville. Il pourra être opposé aux établissements de santé qui privilégient à ce jour le recours à des prestataires de service pour leurs patients en sortie d'établissement.

## Livret d'aide à la prescription : valorisons notre expertise

Alors que nous, pharmaciens, bénéficions d'une réelle expertise sur le champ du matériel médical, nos confrères et consœurs, médecins et infirmiers, méconnaissent bien souvent ces compétences acquises et entretenues. Afin de s'imposer comme acteurs compétents et personnes ressources pour gérer une sortie d'hôpital et accompagner le retour à domicile du patient, il nous appartient de valoriser nos compétences.

Actuellement un **livret d'aide à la prescription de matériel médical est en cours de réalisation**. Une fois validé par la CPAM, il pourra aider les praticiens de ville, comme hospitaliers, à rédiger les ordonnances appropriées à une prise en charge à domicile.

**Bientôt téléchargeable sur notre site internet, nous compterons sur vous pour diffuser cet outil auprès des prescripteurs de votre secteur**

## Promouvoir et valoriser les compétences du pharmacien d'officine dans l'organisation et l'amélioration de l'offre de soins

Pour être à l'écoute de vos problématiques quotidiennes, nous n'avons eu de cesse de venir à votre rencontre et de recueillir vos sollicitations.

Notre métier est en pleine mutation. Nous devons faire face, nous adapter et innover sans cesse pour que demain ne soit plus une menace. Les projets engagés depuis 5 ans valorisent avant tout nos compétences d'accompagnement, d'analyse et de conseil en tant que professionnels de santé de proximité.

Face aux enjeux que représentent les AVK (observance, mésusage, etc.), l'URPS a mené une large campagne de sensibilisation à destination de l'ensemble des professionnels de santé, au premier rang desquels les prescripteurs, ainsi que des patients pour mettre en valeur le dispositif d'entretien pharmaceutique en ville dans le parcours des patients. La campagne « J'ai rendez-vous chez mon pharmacien » et « Pour votre suivi, pensez aussi à votre pharmacie » a rencontré l'enthousiasme des professionnels qui ont massivement relayé l'information.

Nous avons également œuvré pour vous inscrire, pharmaciens d'officines, comme partenaires référents en sortie d'hôpital, notamment en matière de matériel médical. Les ordonnances protocolées créées dans ce sens facilitent la prescription du matériel adapté que vous délivrez. Cette initiative a reçu le soutien de l'OMEDIT PACA, l'Observatoire régional du Médicament en charge de promouvoir le bon usage des médicaments et la sécurité des patients. Elles sont actuellement diffusées dans de nombreux hôpitaux et cliniques de la ré-

### Les actions de l'URPS en quelques chiffres

#### Sensibilisation au suivi AVK

- 3 000 cartes postales au sein de réseaux de professionnels, d'associations de patients et aux équipes hospitalières
- 14 newsletters envoyées aux 1 930 pharmacies de la région PACA et à 300 pharmaciens hospitaliers
- 100 000 flyers pluriprofessionnels en cours de distribution

#### Coordination

- 12 réunions décentralisées dans les départements de PACA
- PLUS DE 500 pharmaciens et collaborateurs informés et motivés
- plus de 15 participations aux réunions des plates formes de coordination,
- 8 réunions CME
- plus de 700 000 magazines seniors région (intégrant à chaque fois une double page sur le pharmacien d'officine) distribués

#### L'URPS informe et représente

Au sein des rendez-vous avec les ARS, CRSA, CRES, MAIA, CODAMUPS et CODAMUPTS, Réunions interprofessionnelles des

gion, avec le soutien de l'ARS.

Dans le respect du libre choix du patient, la fiche de coordination ville-hôpital permet à ce dernier de désigner ses professionnels de santé libéraux et accompagnants afin de simplifier sa sortie d'hôpital. De même, l'URPS participe au groupe de travail sur la sortie d'hôpital de l'Institut d'oncologie Paoli-Calmettes. Et, dans le cadre du développement du traitement de chimiothérapie orale en ville, elle met en place un dispositif de liaison renforçant le lien entre le pharmacien d'hôpital et le pharmacien de ville en partenariat avec l'Institut Sainte Catherine d'Avignon.

L'URPS à travers vous

**Christine Duffaud pilote la MAIA, Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie, sur le Bassin Hyérois.**

### 1/ L'URPS pour vous c'est quoi ?

L'URPS Pharmaciens est un interlocuteur privilégié et une force de propositions lors des réunions de concertation tactique et stratégique que nous organisons. Au niveau opérationnel, ces rencontres permettent aux acteurs des champs sanitaires, sociaux et médico sociaux de prendre ensemble des décisions pour faciliter le parcours des personnes âgées dépendantes et de leurs aidants.

### 2/ Qu'avez-vous réussi à construire ?

En 2015, nous avons pu valider une procédure commune d'orientation, construire un annuaire exhaustif des professionnels avec une fiche d'orientation, et initier des messageries sécurisées.

Dans notre projet, l'URPS promeut le Pharmacien d'officine comme l'un des acteurs de santé de proximité qui oriente les personnes âgées vers les professionnels qui peuvent répondre à leurs besoins.

Sur le bassin hyérois, la MAIA invite les Pharmaciens à prendre part à nos échanges interprofessionnels, pour connaître nos outils et échanger avec les différents acteurs intervenant auprès des personnes âgées.

### 3/ Quelles sont vos attentes ? Quelles perspectives pour l'URPS à l'avenir ?

En 2016, le projet impulsé par l'URPS sur notre territoire pour coordonner les soins en sortie d'hôpital pourrait être soutenu par un projet complémentaire départemental des Maia sur la mise en place d'une

## Matériel médical : une mobilisation collective

Après plus de six mois de déploiement de notre projet sur les bassins d'Hyères et de Gap, les retombées positives de nos efforts sont multiples. Les pharmaciens d'officine sont à nouveau identifiés comme acteurs de santé de proximité responsables et sont associés aux différentes réflexions locales sur l'organisation de l'offre de soins et ses évolutions. Localement, une réelle dynamique de partenariat et d'échange est impulsée entre les acteurs ambulatoires et hospitaliers. Si cette démarche doit encore être consolidée sur ces deux bassins, l'URPS Pharmaciens PACA commence à mobiliser ses coordinatrices sur de nouveaux territoires. De premiers contacts sont établis dans les secteurs d'Avignon, Draguignan, Martigues et Fréjus Saint-Raphaël. Nous tenons à votre disposition tous les outils développés dans le cadre de notre action. Si vous êtes volontaires pour déployer sur votre territoire notre action, contactez-nous, l'URPS vous accompagnera !



### 3 questions à Isabelle Ledroit, Coordinatrice sur le bassin hyérois

#### Quels contacts avez-vous tissés avec les structures médico-sociales ?

Le volet médico-social de la prise en charge est incontournable dans l'accompagnement d'un retour à domicile du patient. Localement, il importe que les pharmaciens identifient les acteurs compétents et disponibles pour procéder à cet accompagnement. C'est pourquoi j'ai cherché à multiplier les contacts avec les structures médico-sociales locales. Je rencontre régulièrement de multiples acteurs, à l'instar du conseil général, à l'occasion des réunions de coordination territoriale d'appui animées par l'agence régionale de santé ou des réunions MAIA. Ces réunions permettent de poser les bases et les termes de nos coopérations sur le territoire. Nous manifestons tous un réel intérêt à voir les champs sanitaires et sociaux s'ouvrir l'un à l'autre, de manière concrète et opérationnelle.

#### Quel accueil avez-vous reçu de la CPAM quant à la constitution d'ordonnances types sur le matériel médical ?

En approfondissant la thématique du matériel médical, il est rapidement apparu que la question des prescriptions et des ordonnances était cruciale pour les prescripteurs, hospitaliers et de ville. Les pharmaciens possédant une réelle expertise sur les besoins en matériel des patients, l'URPS a souhaité valoriser cette expertise auprès de ses confrères. Nous avons travaillé à la constitution d'ordonnances types et avons sollicité la CPAM du Var pour procéder ensemble à la validation de ces ordonnances. Le pharmacien conseil nous a réservé un très bon accueil et s'est montré enthousiasmé par notre démarche. Aujourd'hui, le soutien de la CPAM est un signe très positif pour les pharmaciens ; la légitimité institutionnelle est un véritable facteur de consensus entre professions de santé.

#### Qu'en est-il des sorties d'hôpital sur votre zone d'intervention ?

Les sorties d'hôpital ? Ça bouge ! Aujourd'hui nous enregistrons plusieurs sorties d'hôpital de patients dirigées directement vers les pharmaciens d'officine par les centres hospitaliers pour des prises en charge concernant essentiellement les perfusions à domicile. Les différents acteurs locaux commencent à bien identifier les pharmaciens d'officines comme acteurs compétents en sortie d'hôpital. Les pharmaciens quant à eux, ont intégré qu'ils sont la porte d'entrée du déclenchement de la prise en charge des soins en sortie d'hôpital. Ils se rendent disponibles et s'engagent dans la coordination des soins. Notre investissement des premiers mois est aujourd'hui visible ; nous devons continuer à nous mobiliser, tous autant que nous sommes !

**VOTRE PHARMACIEN**  
ACTEUR DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

Organise votre retour à domicile  
ou celui de vos proches

REANIMATION

MATÉRIEL MÉDICAL

Qualité, sécurité des soins  
et respect de votre libre choix :  
NOS PRIORITÉS

Demandez votre fiche de  
coordination à votre pharmacien !

URPS  
Pharmaciens  
Union Régionale des Professionnels de Santé

Projet de l'URPS Pharmaciens PACA  
« Coordination des soins à la sortie des hôpitaux »  
[www.urps-pharmaciens-paca.fr](http://www.urps-pharmaciens-paca.fr)

### Appel à pharmaciens volontaires

Au service de tous les pharmaciens d'officine, l'URPS Pharmaciens PACA œuvre pour une meilleure organisation des soins et un accès aux soins de qualité de tous, sur tout le territoire. A ce jour, nous portons différentes actions et avons toujours besoin de vous.

**Appel à tous les volontaires :** vous souhaitez déployer sur votre secteur une de nos actions ou vous investir pour un meilleur exercice de notre profession, nous vous invitons à nous contacter : [urpspharmacienspaca@gmail.com](mailto:urpspharmacienspaca@gmail.com)  
Tous ensemble, nous pourrions agir et aboutir.





# VOTRE URPS EN ACTION

Pour plus d'informations sur le projet « Coordination des soins à la sortie des hôpitaux » :  
<http://projetcoordinationurpspharmapaca.wordpress.com>

Pour plus d'information sur votre URPS :  
<http://urps-pharmaciens-paca.fr>

**Nous contacter :**  
URPS Pharmaciens PACA  
[urpspharmacienspaca@gmail.com](mailto:urpspharmacienspaca@gmail.com)  
04 96 20 60 89

## Membres de l'URPS :

BONNEFOI Philippe  
DESRUELLES Thierry  
FAURE Charles  
FUBIANI Jean Luc  
GRASSI Jean-Baptiste  
LANCE Philippe  
OLLIER Valérie  
PALON Annie  
PASQUALI Françoise  
PAUL Robert  
RICHAUD Pierre  
RODDE Didier  
SCHNEIDER Bernard  
SIFFRE Michel  
SOYER Jean-Marie

## Membres du groupe de travail Coordination des soins à la sortie des hôpitaux :

FAURE Charles  
JOUSSELIN Franck  
PALON Annie  
PASQUALI Françoise  
SIFFRE Michel  
SOYER Jean-Marie

## Membre du groupe de travail Contraception d'urgence :

LANCE Philippe

## Membres du groupe de travail Anticoagulants oraux :

DESRUELLES Thierry  
SIFFRE Michel

## Membre du groupe de travail Chimiothérapie orale et liens avec les centres hospitaliers :

FAURE Charles  
PALON Annie  
SOYER Jean-Marie

L'URPS Pharmaciens PACA est composée de 15 pharmaciens élus par l'ensemble des pharmaciens de la région. Issus des différents syndicats de pharmaciens déclarés représentatifs, les élus conduisent des actions qui impactent l'ensemble de leur profession.

L'URPS Pharmaciens PACA est accompagnée par l'association SOINS COORDONNES – [www.soinscoordonnes.fr](http://www.soinscoordonnes.fr) / [contact@soinscoordonnes.fr](mailto:contact@soinscoordonnes.fr)